L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 19 AVRIL 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 19 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Conti, et Bourbon, gages forfaits.

Par M. W. Newman, rue de Chartres, Bottes Souliers, et Brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co. au No. 36 de la rue de Chartres, marchandises sèches, étrangères et américaines, ling erie.

SPECTACLES.

Dimanche, 19 Avril.

OPERA.—La Tour de Nesle, et le Chalet.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.— Les Sept Sœurs.

La perte du Steamer Amérique.

Il n'est pas de mois où on n'ait à signaler la perte de plusieurs steamers dans les différentes parties du monde. Tout récemment, plusieurs ont été [illegible] les côtes d'Amérique ou sur celles d'Europe. Il n'y aurait donc rien d'extraordinaire à ce que la compagnie générale transatlantique ait perdu un de ses bâtiments, car c'est là une des chances de la navigation, quelle que soit la force du navire, quelles que soient les précautions prises, et quelle que soit l'habileté des officiers.

Mais un concours de circonstances exceptionnelles et l'importance de la ligne du Hâvre à New-York, appellent l'attention d'une façon toute particulière sur la perte récente du grand steamer transatlantique *Amérique*, à quelques milles des côtes de France.

La compagnie générale transatlantique avait été, pendant dix années, exempte de sinistres maritimes. Le seul de ses grands steamers qu'elle ait perdu, était le *Lafayette*, incendié accidentellement dans le port du Hâvre. Les bâtiments de la ligne de New-York avaient fait les traversées les plus pénibles, subi la fureur des plus violentes tempêtes et étaient toujours sortis victorieux de ces luttes avec les éléments déchaînés.

La vogue et la popularité de la ligne étaient telles que le départ d'un steamer par quinzaine était devenu insuffisant aux besoins du service. La compagnie avait donc résolu de doubler son service en faisant partir un steamer, de chaque port, toutes les semaines. Pour se préparer à l'exécution de ce projet, elle avait, l'année dernière, fait allonger et transformer en steamers à hélices, plusieurs de ses grands bateaux à aubes.

Le nouveau service hebdomadaire devait commencer l'été prochain, première circonstance à noter.

Mais voilà qu'après dix années de navigation exempte de malheurs, en moins de six mois la compagnie est frappée par trois sinistres qui lui font perdre trois de ses plus beaux bâtiments, ce qui va la mettre dans l'impossibilité de doubler son service, comme elle se le proposait.

Seconde circonstance à noter : les trois bâtiments qui ont péri, étaient trois des steamers transformés et rallongés par le milieu de 50 pieds.

On n'a pas manqué de dire, à ce sujet que ce rallongement avait pu être une cause de faiblesse et on y a cherché l'explication du naufrage de l'*Estrope*. Mais à ces critiques, " M. Mackenzie agent de la compagnie, dit le Courrier des Etats-Unis, à répondu en citant ce fait que les steamers de la compagnie Transatlantique ne sont pas les seuls qui aient subi cette transformation ; qu'elle ne leur a été appliquée qu'après avoir été soumise à de nombreuses et concluantes expériences ; que la moitié des bâtiments de lignes, *National* et *Iaman* ont été allongés par le même procédé ; que le *City of Paris* l'a été deux fois ; et qu'enfin le *Grece*, qui a sauvé l'équipage de l'*Europe*, est un steamer de la même catégorie. Or, il n'est pas probable que toutes ces compagnies, et bien d'autres encore, en Angleterre et ailleurs, aient ainsi compromis la sûreté de leur matériel et de leurs passagers si elles avaient eu le moindre doute sur la parfaite innocuité de l'opération."

Mais la discussion sur la perte de l'*Europe* n'était pas close qu'un autre naufrage, celui de l'*Amérique*, est venu donner une nouvelle force à l'objection.

La question est délicate et ne peut être résolue que par les ingénieurs les plus compétents. En admettant que le rallongement d'un navire ne soit pas une cause absolue de faiblesse, la coïncidence de ces trois sinistres donne lieu de penser que le travail de raccordement a pu être fait trop précipitamment ou sur des plans défectueux sous quelque rapport. Ce travail a été fait, cependant, par les mêmes constructeurs qui ont fourni à la compagnie, il y a dix ans, le *Pereire*, la *Ville de Paris*, le *St-Laurent* et, enfin, ces mêmes steamers transformés qui avaient, jusqu'à l'année dernière, donné pleine satisfaction.

D'un autre côté, il faut remarquer que les trois steamers perdus avaient déjà fait chacun plusieurs voyages, avaient été mis dans la cale sèche et examinés attentivement et il est difficile de croire qu'un défaut de construction eût pu échapper après plusieurs examens attentifs.

Quant à voir l'œuvre de la malveillance dans ces trois catastrophes, nous n'y pouvons songer un instant. Il convient donc d'attendre pour formuler une opinion définitive sur les naufrages de l'*Estrope* et de l'*Amérique*, les avis des ingénieurs compétents que la compagnie consultera très probablement. Jusque là, nous ne devons voir qu'une coïncidence fortuite dans le fait que deux des plus beaux steamers de la compagnie ont, à quelques jours d'intervalle, sombré en mer, par suite d'une voie d'eau.

Quelque graves que soient les pertes pécuniaires que ces trois sinistres infligent à la compagnie transatlantique, nous avons la confiance qu'elle saura y faire face et qu'elle pourra remplacer les bâtiments perdus par d'autres steamers d'une solidité à toute épreuve, comme le *Pereire*, la *Ville de Paris* et le *Saint-Laurent*. D'ici là, elle sera forcée d'ajourner son projet de service hebdomadaire et de continuer comme par le passé, son service de quinzaine.

LES DEUX BILLS D'ÉLECTION. — Nous avons dit que c'est au sénateur Bayard qu'était due la découverte du 2me bill d'élection dont il a été question au Sénat. Mais le sénateur n'a pas eu le mérite de faire enfermer West. Toutes les informations sur ce sujet lui avaient été fournies par une dépêche du colonel F. C. Zacharie et par la brochure que ce zélé défenseur de la cause de McEnery a publié récemment.

Habillements en casimir pour jeunes garçons, $4 00. Habillements en casimir pour jeunes gens, $7 00. Articles de toilette fantaisie au prix coûtant, et au-dessous pour du comptant, chez

GARTHWAITE, LEWIS & MILLER.
100, rue Commune,
vis-à-vis le City Hotel

Pour la constipation, les affections bilieuses, le mal de tête et toutes les maladies du foie et des reins, employez le CONDURANGO DE McGUIRE, dont la base est purement végétale.

La salle à manger est aussi indispensable que la chambre à coucher ; il y faut mettre une table à rallonges, un sideboard et six chaises au moins, car il serait fort désagréable de s'accroupir sur le parquet pour y prendre ses repas. Eh bien ! vous aurez tout cela pour $57 chez Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

LE CINCINNATI BEER SALOON.—Comme la saison des chaleurs approche, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en appelant leur attention sur le salon, situé rue Royale, No. 32. En outre d'un choix remarquable de liqueurs, le propriétaire tient toujours à la disposition des consommateurs une bière délicieuse, du vrai *lager*, à la température de la glace. Prix, cinq cents le verre.

Nouvelles du Fleuve.

Le bateau à vapeur Era No 10 est arrivé hier matin de la Rivière Rouge. Voici les informations que notre rapporteur a obtenues des officier et des passagers.

Toute la section qui s'étend à 950 milles au-dessus de Fulton, sur le Bayou Bœuf, est sous l'eau. La rivière Black montait encore. A Fulton, l'eau est au niveau du haut des levées. La situation des habitants de toute cette région depuis le Ouachita est désolante. Les champs sont sous l'eau, les maisons en ruines, les bestiaux noyés et on pense que beaucoup de personnes ont dû périr.

La grande levée n'a pas encore cédé comme un journal l'a annoncé hier matin, mais il s'est fait une petite crevasse de 50 pieds un peu au-dessous, à Morrison's Landing.

La crevasse Hickey a maintenant 400 pieds de large. Il ne reste sur cette habitation que la sucrerie, toutes les autres bâtisses ont été renversées. Toutes les plantations depuis cet endroit jusqu'à Plaquemines sont inondées.

Une crevasse s'est déclarée sur le Bayou Lafourche à trois milles de Dupaidsonville. La cloche d'alarme a été sonnée et les habitants sont venus en masse pour travailler à fermer la brèche.

Un avis du collecteur de taxes de Thibodeaux, du 17, dit que le bayou a baissé de plusieurs pieds par suite d'une crevasse sur l'habitation Ratliff, il s'agit probablement de la même crevasse.

Il y avait en à Dons'donville une baisse de 17 pouces en 24 heures.

La crevasse de Bonnet Carré conle toujours et ses eaux ont fait hausser le niveau du lac Pontchartrain dont les eaux commencent à refluer vers la ville.

Le capitaine de Bonchille, du petit bateau à vapeur *Waloon*, arrivé hier, nous a transmis les informations suivantes :

On comptait pouvoir fermer la crevasse Verbois d'ici à un jour ou deux.

On ne travaillait plus depuis deux jours à la crevasse Bellechasse par suite du mauvais temps.

Sur l'habitation Stackhouse on continuait le travail jour et nuit. On avait des inquiétudes hier sur la levée sur le bateau à vapeur *Hensley* qui aurait dû arriver vendredi.

M. A. Giraud, de la maison Blanchin et Giraud, a tué un chevreuil dans la cour de son habitation au-dessous de la ville ; cet animal avait dû être chassé de la cyprière par les eaux.

SECOURS POUR LES INONDÉS.

Le maire Wiltz a lancé une proclamation, qu'on trouvera plus loin, pour inviter les citoyens à venir au secours des inondés, et il a chargé un comité de recueillir des souscriptions dans ce but, en même temps qu'il adressait une dépêche aux maires des principales villes des Etats-Unis pour leur demander leur assistance.

D'après la perspective que nous offre la situation sur les derrières de la ville, il est probable que nous aurons à secourir des victimes de l'inondation, non-seulement dans les campagnes mais encore à la Nouvelle-Orléans même.

Nous n'osons faire l'évaluation des pertes et des ruines que laissera après elle cette inondation qui dépasse ses devancières de 1871 et de 1862. Mais quelles que soient les préoccupations personnelles de chacun, la voix de l'humanité doit les dominer. Des milliers de familles se trouvent déjà sans abri et sans pain, en danger de mort ; le nombre des victimes va s'accroître chaque jour. Il faut donc organiser, sans perdre une minute, les moyens de sauvetage et de secours. Nous sommes convaincus que le comité recevra de toute la population le concours le plus cordial et le plus efficace.

SOUSCRIPTION AU PROFIT DES INONDÉS DE LA VILLE.—M. H. F. Springer nous communique une liste de souscriptions s'élévant à $700,50 qu'il a recueillies à la Nouvelle-Orléans pour les inondés du bayou Lafourche.

Cette souscription avait été ouverte avant l'appel du maire Wiltz, qui est général pour les victimes de l'inondation de la Louisiane. Désormais, il nous paraît convenable de centraliser toutes les souscriptions entre les mains du comité de la ville, qui en fera la répartition sur des bases équitables et qui s'entendra avec des comités locaux dans les paroisses pour la distribution des secours en nature ou en argent.

LA COMPAGNIE DES LEVÉES.—Nous publions dans une autre colonne une communication de la compagnie des levées, que nous nous réservons de commenter. Dans notre numéro du 10 avril, nous avons exposé la législation sur la matière et recherché le caractère des obligations de la compagnie. D'après le contrat de 1871, la compagnie devait construire cinq millions de yards cubes par an, et avancer les frais de construction que l'Etat devait rembourser en payant un dixième par année pendant 21 ans. La compagnie est donc mal venue à se plaindre d'être en avance d'un demi million, quand elle en dû être en mesure d'avancer quatre ou cinq millions de dollars pour construire 15 millions de yards cubes de levées en trois ans.

LE BAL ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Depuis nombre d'années nous avons, chaque printemps, à remplir la tâche agréable de constater le succès du bal annuel de la Société Française. Nous espérons que cette année ce bal ne sera ni moins brillant ni moins fructueux. A trefois, la recette du bal allait grossir le budget ordinaire de la société. Mais, depuis l'innovation heureuse, adoptée à la suggestion de l'estimable vice-président, M. F. Tujague, le produit du bal est destiné à la cause de bienfaisance. L'annonce du bal nous apprend qu'à l'approche de la saison habituelle des maladies, il y a une augmentation sensible dans les demandes d'admission par l'intermédiaire de cette œuvre. Les circonstances expliquent, d'ailleurs, suffisamment, ces demandes. Il est donc à désirer que la recette soit aussi bonne que possible et nous croyons que toute la colonie française se fera un devoir de contribuer à l'éclat de cette fête de famille et à l'accomplissement de l'objet charitable qu'elle a en vue. On trouvera dans l'annonce les renseignements désirables et la liste des directeurs.

GRAND CHEMIN DE FER DE JACKSON.—Le point de départ de ce chemin est fixé provisoirement à la tête de l'Avenue des Champs-Elysées, et les départs auront lieu à 4 heures du soir. A l'exception de la très courte traversée en bateau pour gagner la passe Manchac, les voyages se feront comme auparavant avec les chars Pullman. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'agent, M. A. D. Sheldon, rue du Camp au coin de la rue de la Commune."

Habits de travail en drap noir, $7 50. Paletots en doeskin noir, $4 00, et toutes marchandises dans notre genre de commerce, au prix coûtant et au-dessous, chez

GARTHWAITE, LEWIS & MILLER.
100, rue Commune,
vis-à-vis le City Hotel

Il n'y a plus lieu d'employer le palomet, le blue mass, l'huile de palma-christi, ou le mercure sous aucune forme. Le CONDURANGO DE McGUIRE possède les vertus de ces divers remèdes sans avoir aucun de leurs effets pernicieux. On peut s'exposer sans danger après l'avoir pris, car il est purement végétal.

ESSAYEZ LA BIÈRE-LAGER, à la température de glace, qu'on vend au détail dans le Salon de Bière Cincinnati, No 32 Royale et vous ne manquerez pas d'y retourner de préférence à tout autre établissement du même genre.

Moyennant la somme modique de $50, vous pouvez avoir chez Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, un meuble de salon comprenant 1 sofa, 6 chaises et une berceuse. C'est le dernier mot du bon marché, car le travail de chacune de ces pièces est irréprochable.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Ce soir dimanche, 19, *La Tour de Nesles*, drame en cinq actes d'A. Dumas et Frédéric Gaillardet ; le *Chalet*, opéra en un acte d'Adam.

Demain, lundi, BENEFICE de Mme Farsch-Madier. On donnera *Robert le Diable*, et les rôles seront distribués de la manière suivante : Robert, M. Gueymard ; Bertram, M. Mayan ; Raimbaut, M. Gadilhe ; Isabelle, Mlle Lagye ; Alice, Mme Farsch-Madier.

Les titres de Mme Farsch Madier à l'estime et à la bienveillance de notre public, sont si bien établis qu'il suffit d'annoncer la date de son bénéfice, pour que les sympathies de tous se groupent autour de son nom, et qu'elle soit accueillie, demain, par les applaudissements d'un auditoire choisi et nombreux.

Notre première forte chanteuse a été presque toujours sur la brèche, et à chaque représentation, on a pu constater le résultat heureux des efforts qu'elle faisait pour mériter de plus en plus l'admiration du spectateur.

La *Chronique Théâtrale*, qu'on trouvera à la troisième page, supplée à ce que nous [illegible] artiste, et nous prions nos lecteurs de vouloir bien en prendre connaissance.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Ce soir, dernière représentation de la pièce féerique *Les Sept Sœurs*.

Le départ, vendredi dernier, de la célèbre gymnaste Léona Dare, nous avait fait craindre une diminution sensible dans l'attrait des spectacles de l'Académie ; mais les débuts de deux jeunes artistes' Sallie et Tony de Angelis, sont venus combler le vide créé par son absence.

Sallie est une enfant d'une dizaine d'années tout au plus. Jolie, gracieuse et intelligente, elle réunit toutes les qualités et tous les charmes d'une actrice accomplie ; et déjà elle a conquis de nombreux lauriers. Tony, quoique inférieur à sa sœur, possède cependant de rares talents, et nous ne faisons que lui rendre justice en disant qu'il a justement mérité les applaudissements qui ont encouragé son début. Le jeu de ces deux jeunes artistes est vraiment remarquable, et nous leur prédisons, s'ils poursuivent la carrière qu'ils ont embrassée, un brillant avenir.

CONCERT SACRÉ.—Le grand concert sacré offert à M. G. Collignon aura lieu positivement, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, mercredi prochain, 22 du courant. Le programme, que nous avons sous les yeux, est rempli de séduisantes promesses. Nous y voyons figurer le *Gloria* de la messe en si bémol de Weber ; le *Pro Peccatis* de Rossini, un andante de Beethoven, pour orgue, violon et violoncelle ; des fragments du *Requiem* ; le *Salve Maria*, de Mercadente ; l'*O Salutaris*, de Boulemger ; l'*Alma Virgo*, de Hummel ; le *Sanctus*, de Gounod ; l'*Ave Verum*, de Stradilla ; le *Pater Noster*, de Meyerbeer ; l'*Ave Maria*, de Gounod ; l'*Amor Dulcis*, de Mercadente ; et enfin, la *Fuite en Egypte*, de H. Berlioz.

CONCERT DE M VAN HUFFELEN ET MME NELVILLE MERCIER-BIRR.—Comme on le verra aux annonces, ce concert aura lieu le mercredi, 29 avril au THEATRE DES VARIETÉS.

Quand l'heure de parler plus amplement de cette fête musicale, sera venue, nous ne manquerons pas de mettre en relief les raisons qui font qu'elle mérite d'être recommandée aux sympathies et à l'appui de notre public.

CONCERT OFFERT A MADAME HERR.—Nous publierons dans notre prochain numéro, le programme du concert organisé par des dames de la Nouvelle-Orléans au bénéfice de Mme. Herr. Cette habile pianiste sera assistée par M. Madier de Montjau, premier violon de l'opéra et par des dames et messieurs amateurs de talent. Nous rappelons que le concert aura lieu vendredi prochain à la salle Grunewald. On peut se procurer des billets (au prix d'une piastre) dans les principaux magasins de musique.

ERRATUM.—Dans le compte rendu du concert de M. Delcroix, publié dans notre numéro d'hier, une erreur typographique nous fait attribuer à Gilbert la *Berceuse* si admirablement interprétée par le violon de M. Madier de Montjau. Ce diamant musical, digne, en effet, du génie de l'auteur du *Freyschütz*, n'est pas de lui, mais bien de REBER. Henri REBER est un compositeur français né en 1807, dans le département du Haut-Rhin ; il a écrit des symphonies, des quintettes des quatuors, etc., et quelques opéras comiques, entre autres *La Nuit de Noël*, le *Père Gaillard*.

La berceuse en question est un joyau vraiment trop précieux, pour que nous n'ayons pas à cœur d'en restituer la propriété à celui qui a eu le bonheur d'y attacher son nom. Et puisque l'occasion s'en présente, félicitons encore une fois M. Madier de Montjau d'avoir initié les personnes qui ne connaissaient pas Henri REBER, à l'une des inspirations les plus heureuses de ce charmant compositeur.

WORKINGMEN'S BANK.—Cette banque fait toujours preuve d'une activité plus grande. Elle publie aujourd'hui, dans nos colonnes, l'amendement fait à sa charte, sanctionné par l'acte 113 de la législature. Elle est autorisée par cet acte à créer un département d'épargnes et à recevoir les dépôts de toutes personnes en payant un intérêt de six pour cent par an. On verra, par cet amendement que les intérêts seront placés au crédit des déposants le premier janvier et le premier juillet de chaque année et que, pour l'entière garantie des dépôts, ils devront être placés d'une manière solide et à l'abri de tout reproche. Cette prudence, poussée jusqu'à la dernière limite du possible, fait l'éloge de cette banque que nous recommandons plus que jamais à l'attention du peuple et de toutes les classes de travailleurs, en rappelant qu'elle a mérité amplement cette recommandation par la loyauté avec laquelle elle a rempli jusqu'ici tous ses engagements même dans les temps de crise financière. On se rappelle, en effet que la banque des travailleurs est une de celles qui n'ont pas suspendu un seul jour leurs paiements pendant la dernière panique. La publication de l'amendement dont il est question annonce que la banque sera ouverte tous les soirs de 5 heures et demie à 7 heures pour recevoir les dépôts seulement.

6 chemises à devants en toile pour $7 00. Caleçons en jean blanc, à 75 cts. Les acheteurs feront bien de s'adresser à nous avant d'aller ailleurs.

GARTHWAITE, LEWIS & MILLER.
100, rue Commune,
vis-à-vis le City Hotel.

On peut cesser de souffrir de faiblesse ou de pauvreté de sang. Il n'y a pour cela qu'à employer LA SALSEPAREILLE TONIQUE AU FER DE MCGUIRE.

15

PAUVRETÉ DU SANG.

Si le sang est clair et aqueux, tout le système est appauvri. La chair est flasque, les muscles manquent de fermeté, les nerfs sont relachés, les organes de l'intérieur ne remplissent plus qu'imparfaitement leurs fonctions, le cerveau est inerte et le corps tout entier ne vit qu'à moitié. L'estomac est plus spécialement responsable de cette misérable condition de la machine humaine. Stimulez cet organe avec les Amers de Boerstter et un changement notable aura bientôt lieu. Le résultat de l'amélioration du système digestif avec ce puissant tonique sera la conversion de la nourriture en un sang riche et pur, et comme le sang est la matière brute avec laquelle la chair, les muscles, la cervelle, les os et chaque membrane, les tissus et les ligaments du corps sont formés, tous ces divers éléments de la charpente humaine seront graduellement régénérés et fortifiés. C'est une sage doctrine qui repose sur la logique des faits.

ESSAYEZ LA BIÈRE-LAGER, à la température de glace, qu'on vend au détail dans le Salon de Bière Cincinnati, No 32 Royale et vous ne manquerez pas d'y retourner de préférence à tout autre établissement du même genre.

ENTREPOT DE TAPIS.

17.....Rue de Chartres.....17

A. BROUSSEAU

Importateur et Marchand en gros et en détail de TAPIS—3000 rouleaux, anglais et américains, TOILES CIRÉES, pour planchers et tables, NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie. STORES, Corniches, couvertures de tables et de lits, RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham, BROCATELLES, COTELINES, terries, reps, &c. &c. CRIN, guimpe, bolduc, &c. &c.

19avril—21PP DMaV

Marié, le 6 avril 1874, à Mandeville (église Ste Thérèse) par le Rév. P. Bègos, M. PIERRE POUTZ, de la Nouvelle-Orléans, à Mademoiselle EUGÉNIE FAURE, de Mandeville.

Marié, le 15 du courant, à l'église de St-Augustin, par le Révérend Père Jobert, M. PEDRO AYALA, de la Havane, à Mlle ROMENCE-TIRADO, de cette ville. Pas de cartes.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Les membres de la dite Société sont priés d'assister aux funérailles du Soc. JOSEPH HEINTZ, qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Mandeville entre Robertson et Villaret. De la part du Président.

A. BARBIER, Secrétaire.

PROCLAMATION.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 18 avril 1874.

Aux Citoyens de la Nouvelle-Orléans.

Je suis officiellement informé que plusieurs milliers des habitants de la Louisiane ont été forcés d'abandonner leurs demeures et privés des moyens de subsistance par le débordement du Mississippi et de ses tributaires ; que beaucoup d'entre eux sont exposés au danger de mourir de faim. Dans un grand nombre de Paroisses, les dévastations et les souffrances sont plus terribles qu'elles n'ont été aux époques d'inondations. Notre ville, [illegible] ce qui vous pressait de secourir vos concitoyens de la famine.

La sympathie que vous inspire le spectacle de leurs malheurs, la reconnaissance dont vous êtes pénétrés envers Dieu qui vous a sauvés, enfin les sentiments de charité dont vous avez invariablement fait preuve, m'assurent que vous contribuerez à secourir, sans retard, les victimes d'une double calamité.

Considérant la nécessité d'agir promptement et de former une organisation ; un comité de citoyens bien connus sera chargé de solliciter de l'argent et des provisions ; un autre comité surveillera la distribution fidèle et judicieuse de vos dons. Les secours doivent être proportionnés à la grandeur du désastre ; l'eau couvre presque entière neuf certaines paroisses et une étendue de plus de dix mille milles carrés.

Les membres du clergé de la ville sont instamment priés de signaler à l'attention de leurs congrégations la misère des sections inondées.

9 avril—1[illegible] LOUIS A. WILTZ, Maire.

AUX CLASSES OUVRIÈRES

Ouverture d'un

DÉPARTEMENT D'EPARNGNES

A la banque des travailleurs

94.....Rue du Canal.....94

Conformément à la section deux (donnée ci-après) de l'acte 113 de la Législature de l'Etat relatif à la charte amendée de la dite banque et publiée dans le journal officiel, le 11 avril 1873.

Sec. 2 Il est de plus décrété, etc. — Que la dite corporation soit, par les présentes, et elle est autorisée à créer un département d'épargnes, à recevoir des dépots de toutes les personnes, en sommes d'une piastre et au delà, et à les payer sur des chèques ou des reçus. Les dépots ainsi faits porteront intérêt à raison de 6 1/2 pour cent par an, et n'intérêt en sera porté au crédit des déposants le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année. Pour la garantie des dépots de ce département, les sommes confiés à celui-ci ne seront prêtées que sur une bonne hypothèque de propriétés améliorées situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sur actions et bons ou obligations de l'Etat de la Louisiane, sur bons des Etats-Unis. Ces prêts ne s'étendront pas au-delà d'un an et ne représenteront que sur des propriétés valant un tiers de plus que le montant prêté.

Heures de banque, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi et de 5 heures à 7 heures du soir, pour les dépots seulement.

19 avril—1f

$200,000

De Marchandises de Printemps et d'Eté au prix coutant.

J. TURCOTTE

158.....RUE DU CANAL.....158

Maison Blanche, coin Baronne.

Vendra au PRIX COUTANT, à partir de LUNDI, 20 avril tout son immense stock de marchandises sèches.

Un pauvre doux faire, à partir de cette date ces BONS MARCHÉS EXTRAORDINAIRES.

Le stock, un des mieux choisis de la ville et complet dans toutes les catégories. Comme presque tous les articles dont il se compose ont été achetés pour ce compte, nos clients et ceux qui nous favoriseront de leurs achats, trouveront avantage à venir chez nous avant d'acheter ailleurs.

19 avril—1f J. TURCOTTE,
No. 158 rue du Canal.

Enorme Baisse
DANS LES PRIX
DE
Marchandises Sèches.
—CHEZ—

FELLMAN BROS.

133——Rue du Canal——133

BATISSE TOURO.

Les terribles calamités qui nous frappent en ce moment, ont de nouveau produit une énorme baisse dans les MARCHANDISES SÈCHES. L'appréhention de nouveaux désastres plus grands encore, et d'inondations qui en résulteraît, ont eu pour effet de paralyser complètement le commerce. Ce état alarmant des affaires ne se bornera pas seulement à peser sur notre District. La crise s'est déjà fait sentir à New-York, et les importateurs aussi bien que les détaillants ont été forcés, dans beaucoup de cas, de fermer leurs portes ou de se résigner à faire tout espèce de sacrifices pour faire de l'argent.

Notre sieur B. FELLMAN qui est en ce moment à New-York, avec de l'ARGENT COMPTANT, à largement acheté des marchandises en-dessous—suivant l'urgence. Beaucoup de personnes nous proposons nous de offrir (durant les trente jours à venir) à des prix qui étonneront le public, afin de réaliser immédiatement de manière à pouvoir faire de nouvelles emplettes à des prix à la prochaine occasion.

Voici une note partielle de nos prix :

12 caisses LONSDALE à 12 1/2 cents.
10 caisses HARTISTE 4/4 à 12 1/2 cents.
18 cai-ses de bonnes INDIENNES à 8 cents.
10 caisses COTON 4/4 à 10 cents.
14 caisses COTON 4/4, le plus beau sur place, à 14 cents.
3 caisses jolies MOUSTIQUAIRES bobinet à $4 50.
2,9 pièces MOUSSELINE à 85 cents la pièce.
5 caisses belles INDIENNES à 12 1/2 cents.
8 caisses KANSQUE à 15 cents.
6 caisses BAS de 62 1/2 à 75 cents.

—AUSSI—

Une grande variété d'étoffes blanches à 20 pour cent meilleur marché que les précédente mois.

—CHEZ—
FELLMAN BROS.,
133 rue du Canal.
BATISSE TOURO.

19avril—1fpp

Reçu par steamer Germania ;

Un assortiment complet des spécialités françaises suivantes :

Anti-glaireux P. Cage,		Pepsine amylacée,	
Capsules apiol,		Perchlorure Fer Pravaz	
do Matico,		Perles Chloroforme,	
do Matiney Cayins		do Ether,	
do Morlins,		do Assa fœtida,	
do Raquin,		do Valériane,	
do Santoline,		do Perles Jusquiame,	
Ch orure cabartique,		Phenol Bobeuf,	
Cigarettes d'Espic,		Phosphate Fer Lersa,	
do Cantha Indica		Pilules Bancreal,	
Colon gâne Rigaud		do Corbert,	
Crème Simplice,		do Dehaut,	
Dragees Cubebine,		do Hogg,	
do Ergotine,		do Fer ou Quinine,	
do Iodure,		do Vallet,	
do Santonine,		do Valiet,	
do Quinine,		Poudre Belloc,	
Eau des Jacobins,		do Delhan,	
Eau de Lehuche,		do Fer-manganique	
Elixir Mde Nde Carmes		do Fatterson,	
Elixir Delhan		do Roge,	
do Ducro,		Purgatif Cottin,	
do Pepsine,		Quina Larroche,	
do Quinquina,		Rob Laffecteur,	
Ergotine Bonjean,		Sirop Belloc,	
Fer Girmault,		do Delabarre,	
Fer Clauvenne,		do Digitale	
Fer citr-rd		do Fleurs,	
Grains Santé Franx,		do Hypophosphites	
Huile de Morue de Chevrier,		do Fer et manganèse	
do Jaune,		do Lactucarium,	
do Goulu,		do Lamouroux,	
Grillemault,		do Pepsine,	
Hoa,		do Portal,	
Injection Biou,		do Quinquina ferru-	
do Brou,		gineux,	
do Fortin,		do Rabbot infé,	
do Mahieu,		do Stéarate Fin,	
do Ricord,		do St-George,	
Kousso Grimault,		Tunes Boudinon,	
Liqueur Gondron,		do Leroy,	
do Laville,		Vin Bellici,	
Papier Fayard,		do Labelonye phosphate	
do Fruneau,		chaux,	
Pastilles Belloc,		do Pepsine,	
do Glycine alcalines		do Pepsine et Dias-	
do do et lycopine		tase,	
do Faisreau		do Quinquina,	
do Santonine,		do Seguin,	
do Vichy,		do Quinquina au Ma-	
Pâte Lafleur et Nafé,		laga,	
do Regnault,		do Quinquina ferru-	
do do Fin,		gineux,	
do Codéine et Tolu,		Vomi Purgatif Cottin,	
Annisi - Sous-nitrate de Bismuth, Huile d'amandes douces, Baume tranquille, Baume Tolu vanilli, Pâte cachets, &c. &c.			

Le tout à vendre au plus bas prix du marché par

E. MONTEUBE & CO. Droguistes,
Propriétaires des célèbres Amers de A. A. Peychaud.
Marché, Nos 1 et 2 Bienville et Chartres.
ORIN, guimpe, bolduc, &c. &c.
19 avril—2f

Ce que dit la Compagnie des Levées.

Dans des moments de grande agitation comme ceux-ci, quand chaque personne, dans la communauté, est plus ou moins dans l'appréhension de la destruction de ses propriétés et peut-être de son foyer, par une inondation générale, il ne faut pas s'étonner qu'on soit disposé à trouver des torts à ceux qui sont supposés avoir charge des levées et à les blâmer.

La Compagnie des Levées n'est pas étonnée que les critiques sur ce qu'on suppose constituer ses torts soient fréquentes et sévères. Elle n'a pas fait tout ce qu'elle désirait faire, elle a fait beaucoup moins que nous ce qu'attendaient d'elle des personnes qui ignoraient en grande partie, la vaste étendue des travaux à faire et les moyens limités que possédait la Compagnie pour travailler. Dans ces circonstances, la Compagnie des Levées croit devoir à elle-même aussi bien qu'au public de présenter un état des travaux faits, du montant déboursé, des montants reçus, et des sommes dûes par les recettes qui ont été tirées.

La Compagnie des Levées a commencé ses travaux en décembre 1871, époque à laquelle les personnes ayant actuellement le contrôle de la compagnie ayant devenues en possession de sa charte et de ses franchises. Il est bon de mentionner que les personnes qui avaient le contrôle de la compagnie ayant décembre 1871, n'avaient pas construit de levées, et n'en étaient pas à même d'en construire, par suite du manque absolu de ressources. Il [illegible] se procurer de l'argent par des emprunts. Après le transfert de la charte aux actionnaires actuels, une assemblée des actionnaires a été tenue et un assessment a été levé sur les actions, auquel plus des quatre-cinquièmes des actionnaires ont répondu promptement, et on a réalisé un capital au comptant de $410,050, avec lequel la compagnie a commencé à travailler, avec les résultats qui suivent. Du décembre 1871 au 1er octobre 1873, soit vingt et un mois, la Compagnie des Levées a bâti 318 levées, dans les paroisses suivantes, savoir :

Paroisses :	
Ascension	12 levées
Avoyelles	5 levées
Bossier	2 levées
Pt Coupee Rouge,	3 levées
Ouest Baton Rouge,	14 levées
Est Baton Rouge,	19 levées
Carroll	14 levées
Concordia	7 levées
Iberville	16 levées
Jefferson	18 levées
Lafourche (Bayou)	4 levées
Madison	1 levée
Pointe Coupee,	15 levées
St Landry (Atchalayas)	12 levées
St Jean Baptiste,	22 levées
St Charles	19 levées
St Bernard	4 levées
St Jacques	22 levées
Plaquemines	104 levées
Rivière Rouge	2 levées
Tensas	10 levées
Total	318 levées

formant un total de trois millions cinq cent quatre vingt six mille et soixante (3,586,060) pardes cubes, au prix de un million cinq cent dix mille trois cent cinq dollars ($1,510,305) y compris le coût des réparations d'un grand nombre de levées. Cette somme de $1,510,305 a été réalisée comme suit :

De l'Etat jusqu'au 1 Oct 1873	$ 878,700
De l'Etat jusqu'au 18 avril 1874, y compris $50 000 en mandats	222,100
	$1,101,800
Contributions au comptant des actionnaires de la Compagnie de Levées	410,050
	$1,511,850

Ce qui montre que le 18 avril 1874, la Compagnie des Levées avait déboursé dans la construction et la réparation des Levées $106,505 de plus qu'elle n'avait reçu de l'Etat ; en fait, elle était en avance envers l'Etat pour une somme de plus de $402,500 pour des travaux faits antérieurement au 1er octobre 1873.

Depuis le 1er octobre 1873, la Compagnie des Levées a construit (57) cinquante sept levées, en totalité ou en partie, dans les paroisses suivantes :

Paroisses :	
Ascension	2 levées
Bossier	2 levées
Carroll	1 levées
Concordia	1 levées
Caddo	2 levées
Iberville	1 levées
Jefferson	2 levées
Lafourche (Bayou)	1 levées
Madison	3 levées
Plaquemines	11 levées
Pointe Coupee	2 levées
St Bernard	2 levées
St Jean Baptiste	1 levée
St-Jacques	2 levées
St Landry	1 levée
Tensas	1 levée
Rivière Rouge	1 levée
Est Baton Rouge	1 levée
Ouest Baton Rouge	1 levée
Total	57 levées.

Formant 42079 pieds cubes qui coûtent ac virot $125000 et pour lesquelles la Compagnie de Levées n'a pas reçue une piastre, et n'a rien touché pour les travaux exécutés après le 1er Octobre 1873.

Sommaire des avances faites par la Compagnie de Levées :

Pour travaux exécutés avant le 1er Oct. 873	$